



Prix départemental de la rénovation du Gard - 1re édition

Date de début **05 JANV.** Date de fin **06 AVR.**



Le CAUE du Gard lance sa première édition du Prix départemental de la rénovation du Gard !
Vous avez réalisé une rénovation dans le Gard au cours des cinq dernières années, sur un bâtiment construit avant 2000 ? Que vous soyez particulier, maître d'ouvrage ou professionnel de la maîtrise d'œuvre, proposez votre projet !

Ce prix met en lumière les qualités thermiques, architecturales, patrimoniales et environnementales des rénovations. Les projets retenus pourront être visités, photographiés et valorisés dans les actions de sensibilisation du CAUE du Gard.

Publié le 05/01/2026 -



Les candidatures sont ouvertes dans les catégories suivantes :

- Maison individuelle
- Logements collectifs
- Bâtiments publics et tertiaires
- Bâtiments à caractère patrimonial
- Projets de particuliers sans maîtrise d'œuvre

Les projets seront évalués selon quatre critères principaux :

- Performance énergétique
- Confort d'été
- Ancrage territorial et intégration au site
- Qualité architecturale et valorisation de l'existant

Vous avez transformé, préservé ou réinventé le bâti gardois ?

Faites connaître votre réalisation !

Agenda :

- **05 janvier 2026** : ouverture des candidatures
- **06 avril 2026** : Fin des contributions
- **Juin 2026** : Réunion du jury qui désignera les lauréats et annonce des résultats aux candidats concernés
- **Octobre 2026** : Cérémonie de remise des prix dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture 2026.

Note : Les dossiers de candidatures seront accessibles à partir du 05 Janvier 2026.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76